
Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie tenue le mercredi 18 juin 2008 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Mme Marie Cinq-Mars, présidente
Mme Michèle D. Biron, vice-présidente
Mme Isabel Dos Santos
Mme Carole Du Sault
Mme Eleni Fakotakis-Kolaitis
Mme Catherine Sévigny
M. Karim Boulos
M. Vincenzo Cesari

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Marie-Ève Bonneau, SDCQMVDE
Mme Susan Ellefsen, SDCQMVDE
M. Jean-Robert Choquet, SDCQMVDE

CITOYENS PRÉSENTS :

40 personnes

SUJET :

Bilan 2007 de la Politique de développement culturel 2005-2015 et premier rapport d'étape du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, Métropole culturelle

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, Mme Cinq-Mars, la présidente, ouvre l'assemblée.

Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Par la suite, elle invite les commissaires à se présenter.

Mme Cinq-Mars rappelle les étapes de cette étude publique et le déroulement de la présente séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Biron, appuyée par M. Cesari, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Mme Cinq-Mars invite M. Choquet à débiter la présentation.

3. Présentation du Bilan 2007 de la Politique de développement culturel 2005-2015 et du premier rapport d'étape du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle

M. Choquet rappelle brièvement l'historique d'adoption des deux documents qui seront à l'étude aujourd'hui. Il précise que pour les prochaines années, seul un rapport d'étape découlant du Plan d'action 07-17 sera présenté. Il précise également que le bilan fait état des interventions montréalaises tandis que le rapport d'étape présente un bilan de l'ensemble des interventions de tous les partenaires concernés au Plan d'action 07-17.

Il débute donc avec le document portant sur le bilan 2007. Avant d'aborder les 3 enjeux du bilan, il souligne l'adresse Internet distincte pour Montréal, métropole culturelle. Il attire également l'attention sur deux réalisations issues du dialogue des cultures et explique brièvement l'entente avec l'organisme Montréal, arts interculturels (MAI). Par la suite, il souligne quelques faits saillants ayant trait à la diversité des cultures, patrimoine commun de l'humanité, l'agenda 21 de la culture et la culture, au cœur du rayonnement international de Montréal.

Par la suite, dans le cadre du premier enjeu : La démocratisation culturelle, M. Choquet s'attarde sur les points suivants :

- la réalisation d'un colloque sur la médiation *Les Rencontres sur la médiation culturelle*;

- La mise en ligne du nouveau portail Internet incluant des sections pour chacun des arrondissements;
- Le concours Biblioclip;
- Le programme de rénovation-agrandissement-construction (RAC) entériné par une entente de 125 M\$ avec le MCCCCF.
- Le nouveau nom donné au réseau, soit Accès culture et le dévoilement d'une nouvelle signature graphique;
- La remise du Prix Paul-Buissonneau au Théâtre Aphasique;
- L'agrandissement du Musée des Beaux-Arts de Montréal grâce à l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada et des dons privés (Fondation Marc Bougie);
- La reconnaissance du musée Pointe-à-Callière comme musée national et le dévoilement de son projet d'agrandissement;
- L'annonce du nouveau Planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal;
- L'ouverture de la Vitrine culturelle de Montréal.

Ensuite, dans le cadre du deuxième enjeu : Le soutien aux arts et à la culture, M. Choquet relève les points suivants :

- La réalisation de 2 documents de référence sur les arts numériques;
- La modification de la Charte de la Ville de Montréal reconnaissant l'autonomie juridique du Conseil des arts de Montréal et la responsabilité du conseil d'agglomération face à ses orientations;
- L'augmentation de la contribution annuelle de la Ville de Montréal au Conseil des arts en fonction de la hausse du coût de la vie.
- La mise en ligne et la présentation du site Internet du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal;
- La réalisation de deux études sectorielles (théâtre anglophone et danse)
- Le lancement du projet *Chat des artistes* par la CDEC Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud et appui financier de l'arrondissement de Ville-Marie au projet.

Finalement, dans le cadre du troisième et dernier enjeu du bilan : La qualité culturelle du cadre de vie, M. Choquet fait ressortir les points suivants :

- La mise en œuvre de l'initiative *L'art public dans les arrondissements*;
- La réalisation de la première journée Portes Ouvertes Design Montréal;
- La réalisation de l'Atelier de design urbain UNESCO « *Imaginer la place d'Armes* »;
- Concernant le Quartier des spectacles, le Partenariat poursuit la mise en œuvre du Plan lumière sur les lieux de diffusion grâce à l'entente avec la Ville et annonce d'un investissement de 120 M\$ de la part de la Ville de Montréal, des gouvernements du Québec et du Canada pour l'aménagement du secteur de la Place des arts;
- Le maire devient le responsable de la Culture, du Patrimoine et du Design au CE;
- Le maire préside le RV07;
- La réalisation du *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*;
- L'adoption du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle.

Par la suite, M. Choquet explique brièvement le grand rassemblement du mois de novembre 2007 et le Plan d'action 07-17 qui en a découlé.

M. Choquet poursuit la présentation en mettant en relief les divers points saillants du rapport d'étape des 6 premiers mois du Plan d'action 07-17 se déclinant en 5 grandes orientations, lesquelles sont l'amélioration de l'accès à la culture, l'investissement dans les arts et la culture, l'enrichissement de la qualité du cadre de vie, la promotion du rayonnement de Montréal au Canada et à l'étranger et l'engagement de fournir à Montréal les moyens d'une métropole culturelle.

Par la suite, il énonce quelques réalisations découlant du Plan d'action pour chacune des orientations.

En terminant, il annonce que les documents seront disponibles pour consultation sur le site Internet Montréal, métropole culturelle.

Mme Cinq-Mars remercie M. Choquet et à 20 h elle ouvre la période de questions des citoyens.

4. Période de questions et de commentaires des citoyens

M. Pierre Richard, Culture Montréal

Il remercie la commission pour l'opportunité donnée aux citoyens de commenter le Bilan 2007 et le rapport d'étape. Il souligne le caractère rassembleur et participatif de l'événement Rendez-Vous 2007 et la volonté de travailler en concertation. Il souligne trois dossiers prioritaires lesquels sont le renforcement du soutien aux initiatives en médiation culturelle portées par des organismes à l'œuvre dans les quartiers, l'urgence d'agir dans le dossier des ateliers d'artistes et une définition et mise en place de la stratégie de soutien aux pôles culturels annoncée dans la Politique 2005.

M. Choquet est d'accord avec l'intervenant quant à la médiation et fait part de sa participation à un événement porteur soit l'annonce d'une nouvelle politique de la commission scolaire de Montréal. Il considère l'événement inspirant et pouvant aider le milieu, la Ville et les arrondissements à approfondir leur action dans les prochaines années.

Pour ce qui est du pôle culturel, le SDCQMVDE est présentement en train de travailler en profondeur sur cette question.

Mme Cinq-Mars demande s'il y a eu amélioration dans le dossier des ateliers d'artistes suite à l'étude publique l'année dernière.

M. Choquet précise qu'il y a émergence de nouveaux projets mais la Ville doit accompagner le mouvement. Il souligne l'implication des CDEC dans ce type de dossier.

Mme Louise Roy et Danielle Sauvage, Conseil des arts de Montréal

Elle remercie la commission pour la possibilité de se prononcer sur le bilan. Elle souligne le succès du *Rendez-vous 2007*. Elle ajoute que *Le conseil des arts* est ressorti confiant de ce *Rendez-vous* et en a profité pour resserrer les liens avec ses partenaires. Ensuite, elle énumère quelques projets d'intérêt pour l'année 2007.

Elle fait l'annonce d'un nouveau projet du conseil des arts, soit la mise sur pied du parrainage fiscal, lequel vise à favoriser la contribution du secteur privé au financement des organismes artistiques professionnels.

Mme Sauvage dit quelques mots sur le programme de tournée dans le cadre des 25 ans du Conseil des arts et présente le répertoire de la diversité artistique de Montréal.

Mme Cinq-Mars demande un éclaircissement sur le pourcentage des sommes provenant du secteur privé investi dans la culture.

Mme Roy mentionne que l'étude de la Chambre de commerce sera actualisée.

Mme Dos Santos demande de quelle façon le parrainage pourra inciter le milieu privé à contribuer aux arts à Montréal.

Mme Roy est d'avis que ce parrainage permettra à des organismes qui n'auraient pas accès à des fonds privés de pouvoir profiter de ces fonds.

Mmes Isabelle Anguita, Groupe La Fabrique et Marie-Hélène Parent, Comité des citoyens du Mile-End

Mme Anguita soulève la question des ateliers d'artistes dans le secteur Mile-End. L'occupation par les artistes dans les usines sur Casgrain et De Gaspé est massive mais une pression est subie par les propriétaires qui augmentent les prix des loyers ou qui ne renouvellent pas les baux. À ce sujet, elle soulève le point 30 du Bilan concernant la mise en valeur des pôles culturels existants ainsi que le point 27 portant sur la consolidation des ateliers d'artistes en favorisant notamment l'accès à la propriété.

Quant à Mme Parent elle est heureuse de la volonté de la Ville de dynamiser le quartier Mile-End et améliorer son pôle culturel. Toutefois, elle fait part de son inquiétude face à la conservation des ateliers d'artistes déjà existants et craint un exode des artistes résidant dans le secteur Mile-End.

Finalement, elle signale un problème concernant la rémunération des artistes lors de certains événements financés par la Ville.

Mme Fakotakis commente une récente visite, en compagnie du maire de Montréal, de quelques ateliers d'artistes dans le secteur McGuire. Elle a été très impressionnée par le travail des artistes et elle travaille à trouver des solutions pour valoriser encore plus la création.

M. Choquet signale que la CDEC Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal réalisera une étude sur le secteur Saint-Viateur Est. L'étude aura pour but de documenter et d'identifier les moyens du secteur. De plus, il encourage les initiatives du milieu et ajoute que la Ville de Montréal pourrait même appuyer ces initiatives. Quant à la rémunération des artistes, il invite la citoyenne à lui faire part de ses questionnements.

Mme Louise Hodder, CDEC Centre-Sud – Plateau Mont-Royal

Elle félicite la Ville de Montréal pour le bilan 2007 et elle est très impressionnée de constater tout ce qui se fait en matière de culture par la Ville. Elle est d'avis qu'il y a urgence d'agir en matière d'ateliers d'artistes et souhaiterait voir devancer cette priorité dans les engagements de la Ville. Également, elle souhaite qu'un recensement soit fait concernant les artistes pour avoir un meilleur portrait et en appelle à de meilleurs moyens financiers pour sécuriser les bâtiments abritant les ateliers d'artistes.

Mme Marie-Anne Raullet, Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)

Elle félicite la Ville de s'être doté d'un Plan d'action. Elle se réjouit d'annonces faites concernant l'augmentation du financement aux 3 grands festivals de Montréal. Tout en soulignant l'engagement 18 sur le plan de développement des festivals; elle croit qu'il y aurait lieu de voir de quelle façon il serait possible de renforcer les autres petits festivals.

M. Choquet apporte une clarification quant à la disproportion entre l'augmentation du financement au 3 grands festivals (JPR, Jazz, Francofolies) et les autres.

M. Serge Marchetta

Il félicite la Ville de Montréal pour le bilan 2007. Son intervention porte sur les droits d'exposition pour les artistes professionnels. Il évoque la disparité de traitement entre le réseau des maisons de la culture de l'ancienne ville de Montréal et les anciennes municipalités qui ont fusionnées avec Montréal. Il dénote également qu'il n'y a pas eu d'augmentation du droit d'exposition aux artistes depuis plusieurs années.

M. Choquet précise certains cas d'indexation. Lors de la mise en œuvre du nouveau diagnostic, l'objectif sera de faire le point sur les pratiques pour avoir un état de la situation. Le résultat du diagnostic sera public et pourrait être présenté à la commission.

Mme Cécile L'Anglais

Elle demande si le service de renseignements Info-Atelier est déjà en service.

M. Choquet explique la mission de Info-Atelier et ajoute que le Service travaille présentement sur le projet.

Mme Monique Lefebvre, Altergo

Elle explique la mission de l'organisme qui se veut un regroupement d'organismes de loisirs pour les personnes handicapées. Elle rappelle qu'en matière d'accessibilité universelle, le Sommet de Montréal en 2002 a été un événement marquant et ce principe est devenu une priorité pour la Ville de Montréal. Et, à ce sujet, elle aurait aimé que ce principe se reflète un peu plus dans le bilan. Un des quatre axes d'intervention porte sur les communications et elle souhaite voir l'utilisation de légendes quant à l'accessibilité des bâtiments dans toutes les publications de la Ville de Montréal.

Mme Cinq-Mars s'informe à savoir s'il existe encore un comité de vigie sur l'accessibilité.

Mme Pontbriand précise que le Plan d'action sur l'accessibilité est publié sur le site de la Ville et elle explique brièvement le mandat du comité de vigie.

Mme Cinq-Mars souhaiterait que ce plan d'action soit transmis aux arrondissements ainsi que tout ce qui a trait à ce comité.

Mme Pontbriand précise que Mme Bonin à la direction de la diversité sociale assure la coordination avec les arrondissements.

M. Choquet présente ses excuses pour l'absence de légendes concernant l'accessibilité universelle dans la publication Accès Culture.

Il ajoute que dans le Quartier des spectacles, la tendance serait de faire disparaître les trottoirs donc cette mesure saura supprimer les obstacles architecturaux.

À 21 h 25, ayant épuisé la liste des personnes inscrites au registre, Mme Cinq-Mars invite les citoyens à se prononcer si tel est leur souhait.

5. Période de questions et de commentaires des membres de la commission

À 21 h 25, Mme Cinq-Mars ouvre la période de questions des membres et les invite à se prononcer.

M. Boulos est conscientisé à la question de l'accessibilité universelle. Il remercie tous les intervenants.

Mme Du Sault souligne l'importance que les CDEC ont dans les arrondissements en terme de développement. Elle est d'avis que cette ressource n'est pas à négliger. Elle soulève également

l'importance de l'économie sociale dans le développement de la culture et est confiante qu'il y aurait des avenues à explorer par le biais d'outils de développement communautaire et d'économie sociale pour en arriver à des projets de développement.

M. Cesari remercie M. Choquet pour le travail réalisé.

Mme Biron émet le souhait que les gens d'affaires s'engagent à poser de l'art public devant leur bâtiment. Également, elle félicite Mme Louise Roy pour le répertoire de la diversité ainsi que tous les intervenants.

Mme Sévigny se dit impressionnée par tout le travail et la collaboration qui se fait en matière de culture. Elle ajoute qu'il reste encore à faire mais qu'à titre de conseillère associée à la culture, elle est ouverte aux commentaires et aux projets.

Mme Dos Santos constate le dynamisme du milieu culturel et se dit heureuse que les artistes contribuent au rayonnement de Montréal.

Mme Fakotakis fait part de l'importance qu'elle donne à la culture et sa sensibilité aux besoins des artistes. Elle adresse des félicitations à Mme Louise Roy pour le répertoire sur la diversité. Elle est aussi sensibilisée au sujet de l'accessibilité universelle et espère aussi voir davantage de l'art public.

6. Levée de l'assemblée

Mme Cinq-Mars rappelle que la commission adoptera ses recommandations le mercredi 10 septembre 2008 à 17 h, ici même à la salle du conseil.

Elle remercie les personnes présentes pour leur participation ainsi que les représentants du service.

Sur une proposition de Mme Fakotakis, appuyée par Mme Sévigny, l'assemblée est levée à 21 h 45.

ADOPTÉ **10 SEPTEMBRE 2008**

LE :

« ORIGINAL SIGNÉ »

Marie Cinq-Mars
Présidente

« ORIGINAL SIGNÉ »

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste